

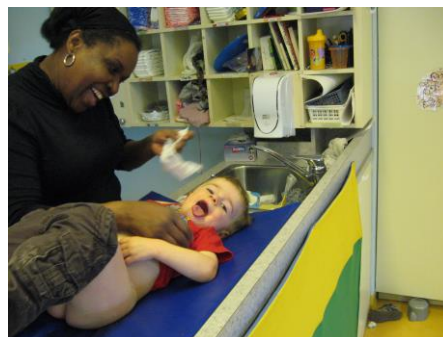
L'hygiène

Les activités autour de l'hygiène occupent une grande partie de la journée des enfants. Ces moments de routine doivent être abordés avec sérieux puisqu'ils contribuent à développer de saines habitudes de vie et à maintenir l'enfant en bonne santé physique.

La routine du **lavage des mains** doit être prise au sérieux, car elle protège l'enfant des germes qu'il transporte et évite que ces germes soient transmis à d'autres. Avec l'aide d'un adulte, l'enfant doit apprendre à se laver les mains fréquemment et adéquatement. Affiches, petits jeux, chansons et comptines ajoutent du piquant à cette activité. Le personnel du CPE est également invité à se laver les mains régulièrement. Un savon germicide est placé à l'entrée du centre; en période d'épidémie, il est recommandé de l'utiliser fréquemment.

À cause des risques élevés de contamination, nous ne pratiquons pas l'activité du **brossage des dents** au service de garde. Par contre, une bonne alimentation et des activités de sensibilisation à l'hygiène dentaire sont au programme.

Le **changement de couche** demeure un moment privilégié pour établir un contact personnalisé et chaleureux avec l'enfant. Les mesures d'hygiène reliées au soin des organes génitaux et des fesses doivent être particulièrement minutieuses. Le lavage des mains de l'enfant et de l'éducatrice, la désinfection de la table à langer, le port de gants de protection demeurent des précautions à prendre pour réduire la propagation des microbes. C'est en collaboration avec les parents qu'il faudra déterminer le moment opportun pour commencer l'entraînement à la **toilette**. La communication et la cohérence des interventions sont ici particulièrement importantes. Pendant cette période, nous optons habituellement pour la chaise-pot. À partir du moment où l'enfant contrôle ses sphincters, il peut apprendre à utiliser les toilettes. L'éducatrice demeure disponible pour aider l'enfant à s'essuyer ou à remonter son pantalon, au besoin. Les enfants de 4 ans peuvent habituellement s'essuyer par eux-mêmes. Nous utilisons les mêmes toilettes pour les garçons et les filles mais un enfant doit toujours pouvoir choisir entre une toilette fermée ou ouverte.



Le jeune enfant a besoin qu'on l'aide à **se moucher** et qu'on lui apprenne à se servir d'un mouchoir de papier. Un petit jeu ou une chanson peuvent rendre ce moment plus agréable. C'est une pratique qui permet de prévenir la transmission des maladies infectieuses, de soulager l'enfant et de le libérer des sécrétions infectées. Il est nécessaire de se laver les mains après le mouchage.

L'habillement et le déshabillage

Ces petits gestes de la vie quotidienne représentent souvent un grand défi pour les jeunes enfants. De bonnes conditions, telles un équipement et un aménagement adapté ainsi qu'un temps respectant leur rythme rendent ces périodes plus agréables. Il importe, tant pour leur autonomie que pour faciliter leur tâche, de porter des vêtements adaptés à leur niveau d'habileté. Ainsi, un pantalon à taille élastique facilite la tâche de celui qui commence à être propre, des chaussures avec velcro permettent de se vêtir seul, une fermeture éclair avec un anneau est bien plus facile à remonter et une paire de mitaines est plus simple à enfiler que 10 petits doigts dans une paire de gants !

Les parents doivent fournir du linge de rechange, bien identifié, en quantité suffisante et s'assurer que les vêtements conviennent bien à la température saisonnière puisque les enfants vont jouer à l'extérieur quotidiennement, à moins de temps inclement (*art. 114, Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*). L'enfant qui fréquente le CPE vient y courir, grimper, peindre, cuisiner, manger, etc.; les vêtements se doivent donc d'être confortables, faciles d'entretien et adaptés à leurs différentes activités. Des couvre-tout sont disponibles pour les activités de bricolage ainsi que des bavoirs pour les repas des tout-petits. Pour leur sécurité, nous recommandons de porter des souliers fermés, un chapeau ou une casquette sous le soleil estival et d'éviter les boucles d'oreilles circulaires et longs colliers. Une *Politique vestimentaire*¹ a été adoptée pour le personnel du CPE.

La sieste ou la relaxation

Le besoin de repos en demi-journée est normal pour tous et plus particulièrement pour les enfants qui fréquentent un service de garde puisque qu'ils auront à y vivre plusieurs exigences telles les consignes fréquentes, les déplacements, le rangement, la stimulation et l'adaptation à la vie de groupe. Nous favorisons donc une période de repos chez tous les enfants en après-midi (Malenfant, p. 168). Par contre, chaque enfant étant unique, il est important d'y considérer l'âge de chacun, l'énergie dépensée, la santé, le tempérament et même l'hérédité. Ainsi, les enfants qui ne s'endorment pas peuvent relaxer pour une période de 30 à 45 minutes; obliger un enfant à s'immobiliser plus longtemps irait à l'encontre de ses capacités physiques (Malenfant, p. 171-172). Les éducatrices ont comme tâche d'offrir des conditions

¹ CPE YUPI *Politique vestimentaire*, Laval, CPE Youpi, 2009, 1 p.

favorisant le repos. Un objet personnel, tel un toutou ou un foulard, permet à l'enfant de retrouver l'odeur sécurisante de sa maison et de ses parents dans ses rêves. Bien que la literie soit disponible au CPE Youpi, les parents peuvent apporter la petite couverture et le drap contour de leur enfant pour leur offrir une référence affective sécurisante. Ceux-ci sont rapportés à la maison tous les vendredis dans un sac prêté par le CPE et prévu à cet effet.



Le rangement et le nettoyage

Le rangement des jouets après l'activité doit avoir un sens pour l'enfant. C'est une occasion pour chanter ou participer à des jeux de triage, de sélection et d'association. L'établissement d'un bon système de rangement (par coins ou étiquetage) encourage l'enfant et développe son autonomie. Afin de s'assurer d'une meilleure collaboration des enfants, il est préférable d'annoncer d'avance la fin d'une activité. La participation des enfants est également sollicitée dans de petites tâches : ils apprécieront passer le balai après l'utilisation du bac à sable, laver leur pinceau en regardant l'eau colorée s'en échapper ou laver leur table après le repas. Des tableaux de responsabilité ou de tâches aident les enfants à mieux visualiser celui ou celle qui assistera son éducatrice aujourd'hui et ils ont bien hâte que leur tour arrive !

Les déplacements et les rassemblements

Servant de lien entre deux activités, ces activités de transition se vivent dans le plaisir et le calme si elles sont bien planifiées et animées. Ces moments significatifs pour l'enfant en service de garde doivent lui permettre de vivre un temps de qualité, sans que l'enfant soit bousculé ou laissé trop de temps à attendre.

L'accueil et le départ

Les périodes d'arrivée (séparation) et du départ (retrouvaille) sont des transitions clés à l'égard de la relation d'attachement parent-enfant. Lors de ces moments cruciaux, la professionnelle de la petite enfance se doit d'accueillir chaleureusement l'enfant et le parent en s'approchant d'eux, en écoutant les consignes du parent et en échangeant avec celui-ci de tout nouvel apprentissage de l'enfant ou de toute

autre information. Bien entendu, ces échanges doivent tenir compte de la présence des enfants. Un **objet transitionnel**, tel une doudou, le foulard de maman, une photo de papa ou une petite voiture procure à l'enfant un sentiment de sécurité et lui permet de s'adapter à des situations nouvelles. *Lui permettre d'avoir accès à sa doudou ou à son nounours quand il en ressent le besoin lui permettra de s'en séparer progressivement. Par ces expériences de séparation faites en douceur dans le respect de son rythme propre, l'enfant développe des stratégies d'adaptation qui lui serviront tout au long de sa vie.*².



LES ACTIVITÉS DE JEU

Le jeu libre

Les enfants sont en jeu libre lorsqu'ils peuvent réellement choisir les activités qu'ils veulent faire **seuls ou avec d'autres**, avec du **matériel varié et accessible**, dans les **différents espaces de jeu**. «Jeu libre» ne signifie pas laisser les enfants à eux-mêmes, mais suppose toujours la présence de l'adulte en tant que guide et facilitateur. Les périodes de jeux libres se retrouvent surtout à l'accueil, en fin de journée ou à l'extérieur mais peuvent être ajoutées à l'horaire selon les besoins des enfants. Ces moments de jeux sont plus fréquents chez les enfants plus jeunes.

Le jeu en ateliers (planification-atelier-retour)

Les enfants sont initiés peu à peu à cette période qui leur permet de faire des choix d'activités ou de son matériel, à son rythme et de la façon qui lui convient (lecture, petits jeux, bacs, maison, blocs, arts plastiques, bougeotte, découvertes, musique, ordinateur) à l'intérieur d'un processus organisé qui se déroule en trois temps :

² BOURCIER, SYLVIE, *Le grand monde des petits de 0 à 5 ans*, Montréal, éditions du CHU Ste-Justine, 2006, p. 14

planification-atelier-retour. La **planification** permet à l'enfant d'agir à partir de ses propres décisions selon son humeur et ses goûts, alors que l'éducatrice l'aide à verbaliser. Pour l'enfant, planifier peut signifier pointer du doigt le coin d'activité choisi ou discuter avec ses pairs du jeu qu'il fera. L'**atelier**, c'est le moment où l'enfant exécute, réalise ce qu'il a planifié précédemment. La période d'atelier peut varier selon l'âge des enfants et le temps de l'année. Le **retour** permet à l'enfant de faire un rappel de l'atelier. Ce rappel peut être verbal ou fait à partir d'un jeu initié par l'éducatrice. *Ces périodes permettent à l'enfant de vivre de nombreuses expériences, d'approfondir ou de consolider des connaissances, de connaître ses limites et d'exercer ses habiletés.*³ Le jeu en atelier se vit régulièrement en avant-midi chez les enfants de 4-5 ans. Il est introduit graduellement et de façon plus souple chez les enfants plus jeunes. Cette période est également offerte à l'extérieur durant l'été.

L'activité proposée par l'adulte ou période petit groupe

La période petit groupe permet à l'éducatrice d'initier, à son tour, une activité pour son groupe. Cette activité, même si elle est décidée par l'adulte, doit encourager l'apprentissage actif en permettant à l'enfant d'explorer, de manipuler du nouveau matériel, d'utiliser tous ses sens, de faire des choix et de résoudre des problèmes.



Afin de souligner des événements particuliers ou d'agrémenter notre quotidien des **animations** (théâtre, conte, magicien, éducazoo, danse...) ou des **journées spéciales** (la journée des Canadiens, pyjama, tropicale, à l'envers, cabane à sucre...) sont régulièrement ajoutées à l'horaire. Les **sorties** culturelles (théâtre, bibliothèque, musée, exposition...) et de plein-air (verger, terrains de jeu, patageoire, parc-nature, base de plein air...) sont sources de découvertes, d'activités motrices et de plaisir. Le consentement des parents est demandé lors de chacune de ces activités. Une contribution financière peut être exigée pour les activités à l'extérieur du CPE. La présence de parents bénévoles est nécessaire afin d'assurer un ratio sécuritaire. Le transport en autobus nolisé ou en transport en commun peut s'avérer nécessaire.

³ QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS, *Accueillir la petite enfance, Le programme éducatif des services de garde du Québec*. Québec, Le Ministère, 2007, p. 47

MESURES DE SÉCURITÉ LORS DES SORTIES

- Obtenir l'autorisation écrite des parents.
- S'il y a déplacement en autobus nolisé ou en transport en commun, initier les enfants, qui sont en âge de comprendre, aux règles de sécurité.
- Toujours être au moins deux adultes en présence.
- Apporter une mini-trousse de premiers soins et les médicaments pour les enfants ayant des allergies ou autre.
- S'assurer que les enfants soient habillés de façon sécuritaire et selon la température.
- Selon l'activité proposée, apporter la crème solaire et/ou l'insectifuge.
- Avoir avec soi la liste des enfants et les coordonnées des parents.
- Faire porter le dossard identifié au nom du CPE.
- Éviter toute forme d'identification personnelle en vue.
- Utiliser le serpent de promenade pour les déplacements à pied.



Des événements d'actualité (les fêtes, les saisons, la semaine des CPE...), des situations concrètes vécus par les enfants (les bébés, la varicelle...) ou des champs d'intérêt des enfants (les bestioles, les pirates, les autos...) peuvent être proposés aux enfants. Dans le but de développer le sentiment d'appartenance au CPE, le comité pédagogie-activité propose, à quelques reprises, des thématiques précises. Selon les besoins et les intérêts de l'enfant et du groupe et des intentions éducatives de l'éducatrice, celle-ci peut ajouter à sa planification un **thème** ou une **activité-projet** (à l'hôpital, au magasin, ça flotte...).

Les enfants ont la chance de profiter de la **piscine** (lorsque le ratio le permet) et des **gymnases** du Collège de façon hebdomadaire durant l'année scolaire.

Le cercle:

Ce moment privilégié donne aux enfants et aux éducatrices la chance de se retrouver en grand groupe pour chanter, faire des jeux collectifs et planifier les activités des prochains jours. Cette période favorise l'apprentissage à la vie de groupe et la socialisation.

Le jeu extérieur

Pour une bonne santé, quoi de mieux qu'une bonne bouffée d'air frais ! Au moins une période d'activité extérieure est donc prévue à l'horaire à tous les jours, si la température le permet. Favorisant surtout le jeu moteur, ainsi que d'autres habiletés, cette période est primordiale à l'apprentissage d'un mode de vie actif et d'une bonne forme physique chez nos tout-petits. Toutes les activités de jeux énumérées précédemment peuvent se vivre à l'extérieur.



QUEL EST LE RÔLE DE L'ÉDUCATRICE PENDANT CES ACTIVITÉS ?

- Elle observe attentivement et demeure disponible.
- Elle aménage les espaces de jeu de façon à offrir un environnement stimulant et du matériel de jeu varié et riche qui répond aux besoins.
- Elle assure une surveillance constante, pour la sécurité des enfants.
- Elle soutient l'enfant au besoin : marques d'attention, questionnement, encouragement, aide, etc.
- Elle échange avec l'enfant sur ce qu'il fait.
- Elle propose et anime des activités auxquelles l'enfant peut se joindre.

